

CERTIFICAT DE TRAVAIL

(Art. L1234 - 19 du Code du Travail)

Je soussigné(e), Madame Stéphanie GIRAUD, Direction des Ressources Humaines de la société GTS France, 20 - 22 RUE GRANGE DAME ROSE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY certifie que :

Madame Irène KAEWKLIN

Demeurant :147 Boulevard Robert ballanger 93420 VILLEPINTE

A été employée au sein de notre Société, en contrat à durée déterminée, du 30/05/2022 au 27/01/2023, en qualité de :

- Administratif Alternant Groupe 3 du 30/05/2022 au 27/01/2023

Dernier poste occupé : Apprentie Développeur Front End

Madame Irène KAEWKLIN, continue à bénéficier des garanties décès, incapacité, invalidité, dépendance obligatoires, soins de santé et maternité mises en place au sein du Groupe Thales, à partir de la date de rupture de son contrat de travail, pendant une période déterminée en fonction de son ancienneté et au maximum égale à 12 mois, sous réserve de répondre aux conditions requises par l'article L. 911-8 du code de la sécurité sociale.

L'intéressée nous quitte libre de tout engagement.

Fait le 31 janvier 2022

Direction des ressources humaines